

Date de dépôt: 6 octobre 2003

Messagerie

Rapport

de la Commission des transports chargée d'étudier la pétition pour l'application d'une politique globale et cohérente de la circulation, garantissant l'accessibilité au quartier des Eaux-Vives

Rapport de M. André Reymond

Mesdames et
Messieurs les députés,

La Commission des transports présidée par M. Gilles Desplanches a étudié la pétition « pour une politique globale et cohérente de la circulation, garantissant l'accessibilité au quartier des Eaux-Vives », qui se présente comme suit :

« Les soussignés, habitants et commerçant des Eaux-Vives, ainsi que toutes autres personnes telles qu'employés, ouvriers, visiteurs ou touristes, appelés à se rendre régulièrement dans ce quartier en utilisant les voies de circulation routières, tant cantonales que communales, demandent l'application d'une politique globale et cohérente de la circulation, garantissant l'accessibilité au quartier des Eaux-Vives et la possibilité pour ses habitants et autres usagers d'y circuler et d'en sortir sans entraves à leur mobilité, en particulier par :

- 1. la liberté de choix du mode de transport;*
- 2. la garantie de mobilité dans et à travers le quartier pour tous modes de transport et de déplacements confondus, publics et individuels ;*

3. *le maintien et l'amélioration de la fluidité du trafic tout en maîtrisant les nuisances et garantissant la sécurité de tous les usagers, piétons inclus ;*
4. *la création de parkings d'échange en amont et de proximité dans le quartier des Eaux-Vives ;*
5. *la création de nouvelles places de stationnement à l'intention des habitants, des commerçants et de leurs clients et des visiteurs ;*
6. *l'application stricte des réglementations en vigueur relatives à l'usage des voies et espaces publics ;*

en insistant pour que toutes les mesures qui pourraient être prises concernant la circulation aux Eaux-Vives ne restreignent pas la mobilité ni ne pénalisent les usagers du quartier, tant il est vrai que toute restriction de trafic imposée dans un seul quartier ne saurait résoudre les problèmes relatifs à l'ensemble de la ville et du canton, voire même aller à l'encontre d'une solution globale efficace. »

Cette pétition lancée par l'Association des intérêts des Eaux-Vives a récolté 2664 signatures.

Durant les trois séances durant lesquelles la Commission des transports a traité cette pétition, il a été discuté du problème des macarons, qui se trouvent être plus nombreux que les places disponibles, et un député s'est étonné du fait que ceux-ci soient délivrés à des frontaliers.

Il a été également discuté de la compétence des agents municipaux ainsi que des contractuels, de leur formation, et si l'introduction d'avantage de ceux-ci améliorent la situation.

Il est rappelé le risque du blocage du trafic automobile en direction des Eaux-Vives pour les petits commerçants. Il est indiqué, en outre, que le problème peut aussi venir de personnes habitant le quartier et sous-louant leurs places à des frontaliers, pour ensuite prendre un macaron et aller se garer à l'extérieur.

Il a été ensuite procédé à l'audition de M^{me} Suzanne Borgstedt et M. Claude Bailly, initiateurs de la pétition.

Les pétitionnaires rappellent l'importance d'une politique globale et cohérente, et que le découpage du quartier en quatre est inacceptable.

Il est dit également que la traversée de la rade représenterait un projet bénéfique pour le quartier et que le réel problème des macarons provient des frontaliers. Le projet de P+R de Pré-l'Evêque doit être relancé.

Des interrogations ont été soulevées quant à la desserte du quartier par les transports publics, ainsi qu'au manque de transparence pour ce qui est du nombre de macarons délivrés.

Les arguments des pétitionnaires mènent ensuite à un débat, et il est procédé au vote pour le renvoi de cette pétition au Conseil d'Etat.

Le vote est **accepté** par 7 voix (3 L, 1 R, 2 PDC, 1 UDC) contre 5 (1 Ve, 2 AdG) et 2 abstentions (2 S).

Pétition (1395)

pour l'application d'une politique globale et cohérente de la circulation, garantissant l'accessibilité au quartier des Eaux-Vives

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les soussignés, habitants et commerçant des Eaux-Vives, ainsi que toutes autres personnes telles qu'employés, ouvriers, visiteurs ou touristes, appelés à se rendre régulièrement dans ce quartier en utilisant les voies de circulation routières, tant cantonales que communales, demandent l'application d'une politique globale et cohérente de la circulation, garantissant l'accessibilité au quartier des Eaux-Vives et la possibilité pour ses habitants et autres usagers d'y circuler et d'en sortir sans entraves à leur mobilité, en particulier par :

1. la liberté du choix du mode de transport;
2. la garantie de mobilité dans et à travers le quartier pour tous modes de transport et de déplacements confondus, publics et individuels;
3. le maintien et l'amélioration de la fluidité du trafic tout en maîtrisant les nuisances et garantissant la sécurité de tous les usagers, piétons inclus;
4. la création de parkings d'échange en amont et de proximité dans le quartier des Eaux-Vives;
5. la création de nouvelles places de stationnement à l'intention des habitants, des commerçants et de leurs clients et des visiteurs;
6. l'application stricte des réglementations en vigueur relatives à l'usage des voies et espaces publics.

en insistant pour que toutes les mesures qui pourraient être prises concernant la circulation aux Eaux-Vives ne restreignent pas la mobilité ni ne pénalisent les usagers du quartier, tant il est vrai que toute restriction de trafic imposée dans un seul quartier ne saurait résoudre les problèmes relatifs à l'ensemble de la Ville et du canton, voire même aller à l'encontre d'une solution globale efficace.

N. B. : 2664 signatures

Association des intérêts des Eaux-Vives

M^{me} Violette Hornung, Présidente

Avenue Pictet-de-Rochemont 8, 1207 Genève